

Accord de normalisation maroco-israélien

DUPLICITÉ

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7152 – SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Ghardaïa

Un terroriste activant au Sahel arrêté

Page 5

ELECTIONS LOCALES

LES CANDIDATS ONT-ILS SU CONVAINCRE LES CITOYENS ?



Près de 24 millions d'Algériens sont appelés aujourd'hui à choisir leurs représentants dans les Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Une dernière étape cruciale pour parachever le processus de l'édification institutionnelle de l'Etat.

Page 2

AÏMENE BENABDERRAHMANE :

«La Loi de finances 2022 consacre la justice sociale»

Page 4

EDUCATION NATIONALE

Vers une réforme de l'enseignement primaire

Page 5

IL S'APPRÊTAIT À FUIR LE PAYS

Le chargé de la communication du MAK arrêté à Oran

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MOHAMED CHARFI:
«L'Algérie nouvelle est fondée sur le libre choix»

LE PRÉSIDENT de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a estimé avant-hier à Alger que l'Algérie nouvelle était fondée sur «le libre choix» du peuple de ses représentants aux Assemblées élues, rassurant les électeurs que leurs voix seront «préservées» lors des élections d'aujourd'hui. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite au centre de «Abderrahmane Kahouadji» à Oued Koriche et au centre «Mohamed Khemisti» de Chéraga pour s'enquérir des préparatifs du scrutin du 27 novembre courant, M. Charfi a indiqué que «l'Algérie nouvelle est fondée sur le libre choix par le peuple de ses représentants». «Nous avons amorcé notre parcours par l'élection d'un Président légitime puis un Parlement libre et enfin des Assemblées locales et de wilayas gérées par les élus du peuple», a-t-il soutenu. Il a affirmé que l'ANIE «a veillé depuis l'élection présidentielle de 2019 à préserver la Amana», rassurant les électeurs que leurs voix lors des élections de samedi prochain seront préservées». M. Charfi a insisté sur l'importance des élections locales dans le processus d'édification institutionnelle de la nouvelle étape que traverse l'Algérie, estimant que «la préservation de cet objectif escomptés par l'ANIE». Concernant les préparatifs des centres et bureaux de vote, M. Charfi a estimé qu'il était au niveau des capacités matérielles et techniques qui ont été mobilisées, notamment le respect du protocole sanitaire, soulignant «les qualifications des encadreurs et leur maitrise des procédures». En ce qui concerne ses prévisions sur le taux de participation aux élections, M. Charfi a précisé que «tous les indicateurs dont la forte participation pendant la période de révision exceptionnelle des listes électorales, dénotent d'une forte participation en plus de la concurrence entre candidats. Il y a aussi une prise de conscience chez les citoyens quant à la nécessité de choisir qui devra les représenter». A cet égard, a-t-il ajouté, que «la nouvelle génération aspire à ce que la nouvelle Algérie soit à la hauteur du respect des droits et libertés des citoyens». A rappeler que M. Charfi, lors de son inspection des deux centres de vote de la capitale, a écouté des explications sur les mesures prises pour assurer le succès du scrutin, et a donné des instructions concernant les règles à suivre en matière de pratiques et de protocole sanitaires, appelant les acteurs impliqués dans ce contexte à «faire preuve de responsabilité et préserver la Amana».

M. D.

ELECTIONS LOCALES

Les candidats ont-ils su convaincre les citoyens ?

Près de 24 millions d'Algériens sont appelés aujourd'hui à choisir leurs représentants dans les Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Une dernière étape cruciale pour parachever le processus de l'édification institutionnelle de l'Etat.



Après l'amendement de la Constitution en novembre 2020 et la tenue des élections législatives en juin 2021, interviennent aujourd'hui les élections locales, essentielles dans le processus de consolidation de la construction démocratique de l'Algérie pour la consécration de l'Etat de droit et de la justice sociale.
La campagne électorale a d'abord connu des débuts difficiles, avant que les partis politiques et les candidats indépendants intensifient les meetings et les rencontres de proximité. Ces dernières ont normalement permis aux candidats de constater les manquements au niveau local, notamment dans les zones rurales où les citoyens sont livrés à eux-mêmes, mais aussi de prendre connaissance de la difficulté de la mission à laquelle ils seront confrontés une fois le «test» réussi. Les thèmes clés abordés par les candidats aux élections locales ont principalement tourné autour de la refonte du code des collectivités locales afin de conférer davantage de prérogatives aux élus, libérer ces élus de toutes les contraintes, ériger la commune en locomotive du développement local, et ce en promouvant l'investissement et en créant de l'emploi.
Cette campagne électorale a notamment été marquée par l'annulation de 9 000 meetings, soit la moitié des meetings organisés. L'autre fait marquant durant cette période, le nombre de rassemblements organisés par les listes indépendantes (5 064 meetings) qui a dépassé de cinq fois celui des meetings tenus par les partis politiques (1 011). Le plus déterminant aujourd'hui c'est de savoir si les candidats ont su convaincre les citoyens d'aller voter afin d'éviter un remake des législatives du 12 juin dernier, où le taux de participation était historiquement bas (23,3%). D'autant que les vidéos relayées sur les réseaux sociaux et diffusées sur les chaînes de télévision ont démontré que les citoyens étaient peu intéressés par ces activités électorales et qu'une grande partie des salles de meeting étaient quasiment vides.
Selon le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, le corps électoral est, au terme de la révision exceptionnelle des listes électorales, passé à 23 717 479 électeurs, dont près d'un million à l'étranger. Il a précisé que le nombre de candidats pour les APC est de 115 230 et pour les APW de 18 993.
Pour encadrer ces élections locales, l'ANIE a mobilisé plus d'un million d'encadreurs pour veiller au bon déroulement du scrutin, qui seront répartis sur 61 696 bureaux et 13 326 centres de vote, et ce à travers les 1 541 communes du pays.
L'Etat algérien a alloué un budget de 8,67 milliards de dinars (867 milliards de centimes) pour les dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections locales. Par ailleurs, un protocole sanitaire a été signé par l'ANIE et le ministère de la Santé, en vue de prévenir la propagation de la Covid-19. Les deux parties ont souligné leur attachement à l'application stricte des mesures préventives pour le bon déroulement du scrutin, relevant que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de ce rendez-vous.

Mohamed Mecelti

BLIDA

Plus de 710 000 électeurs aujourd'hui aux urnes

LA CAMPAGNE électorale a pris fin après vingt jours d'une course contre la montre entre meetings et rencontres de proximité. L'appel à une forte participation a constitué une priorité pendant les trois semaines de campagne.
Si pour certains l'appel à une participation massive aux prochaines élections locales est motivé par le souci de corriger les dysfonctionnements constatés dans le développement local, de barrer la route aux «opportunistes», ou encore de parachever l'édification institutionnelle de l'Algérie, pour d'autres, il s'agit d'une étape importante vers le renforcement du front interne ainsi que la préservation de l'unité nationale et de la stabilité du pays pour faire face à toute menace extérieure. La nécessité d'opter pour un nouveau mode de gestion des collectivités locales, à travers l'élargissement des prérogatives des élus locaux et l'adoption d'une gouvernance locale rationnelle, a été soulignée par les principaux chefs de partis politiques lors de leurs meetings et activités de proximité, menés dans le cadre de la campagne électorale.
En effet, les candidats, partisans et indépendants, ont tenté de convaincre citoyens et citoyennes de voter pour leurs candidats. Tous s'accordaient à orienter l'électeur vers le choix de la compétence et de l'intégrité dont pourraient jouir les différents postulants à la représentation des citoyens au niveau des APC et de l'APW. Aujourd'hui, jour du scrutin, les citoyens de la wilaya de Blida iront aux urnes pour voter et choisir leurs candidats.
C'est plus de 710 000 électeurs qui sont appelés à choisir, parmi les candidats qui se sont présentés dans diverses listes partisanes et indépendantes, des personnes plus fiables, dont la compétence et la représentativité priment. Le vote se déroulera dans 272 centres, avec un ensemble de 1 845 bureaux qui seront encadrés et gérés par 14 275 encadreurs, tous postes confondus. Ces derniers veilleront pendant toute la journée à la bonne marche du scrutin. Le secrétaire de la commune de Boufarik, Mustapha Charfi, a déclaré que, pour cette mémorable journée d'une nouvelle Algérie, «nous avons mobilisé 1 135 personnes pour gérer les 105 bureaux des 17 centres qui accueilleront les 43 590 électeurs de la commune de Boufarik. Toute la logistique, dont le transport et la restauration, sera prête à partir de 6 h jusqu'à la fin de ces joutes électorales avec, en prime, un médecin et un infirmier pour chaque centre».
Par ailleurs, la classe politique a mis l'accent sur l'importance d'opérer un «véritable changement» à travers la concrétisation du développement local et la prise en charge des doléances du citoyen en faisant de lui un «partenaire clé» dans la gestion de la vie économique de la commune.

T. Bouhamidi

ACCORD DE NORMALISATION MAROCO-ISRAÉLIEN

Duplicité

La visite du ministre israélien de la Défense à Rabat n'est pas anodine ni loin d'être une simple parade officielle ou protocolaire. Plus qu'une virée historique, elle comporte déjà des menaces réelles. Elle est chargée de messages périlleux comportant des risques durables sur la stabilité et la sécurité de toute la région.



Pour les diplomates, l'objectif recherché par les décideurs du Makhzen, à travers cette visite et surtout la signature de l'accord de défense (le premier du genre dans le monde arabe, puisque ni l'Egypte ni la Jordanie n'ont ratifié un tel accord avec l'entité sioniste, et ce en dépit d'une ancienne normalisation) est une lourde opération de marketing diplomatique.

Dans son aveuglement colonial et expansionniste, la palais royal mise sur la forte charge symbolique de la visite d'un criminel de guerre, qui traîne des centaines de morts à Ghaza, pour arracher de potentielles sympathies chez le lobby juif aux Etats-Unis ou peser sur les tendances lourdes qui remuent le Congrès américain, seul habilité à valider les ventes d'armes ou à autoriser l'ouverture de consulats sur des territoires occupés, comme à Dakhla, au Sahara occidental.

Mais ce jeu comporte en lui-même des dangers pour le Maroc lui-même et surtout pour son peuple, lequel ne cesse, depuis plusieurs jours, de contester une telle démarche et de dénoncer de tels accords, et ce à travers des manifestations et des rassemblements dans les villes marocaines.

L'examen minutieux des anciennes normalisations avec l'entité sioniste démontre qu'elles n'apportent ni un véritable investissement économique ou technologique ni un authentique progrès ou un quelconque bien-être aux peuples.

L'exemple le plus édifiant demeure celui de l'Egypte où, depuis les accords de paix de Camp David, il y a plus de quarante ans, rien de concret sur le plan économique n'a été réalisé. Ni sur le plan industriel, ni sur le plan agricole ou agroalimentaire, ni même dans les échanges commerciaux ou les services.

Quelle est la part d'investissement des entreprises israéliennes en Egypte ? Même si l'on valorise le nombre de touristes israéliens qui visitent annuellement la station balnéaire de Charm Cheikh, Israël n'a rien apporté de concret aux Egyptiens et à leur économie.

Les hommes d'affaires israéliens se méfient encore de tout investissement dans le monde arabe. Ils ne mettent aucun dollar dans la moindre PME, ni en Jordanie, ni au Bahreïn, ni ailleurs. Encore moins au Maroc, où certains laudateurs et personnes crédules pensent le contraire.

Pour exemple, les milliers de miliciens de l'Armée du Sud-Liban (ALS) d'Antoine Lahoud, qui ont combattu à côté de l'armée sioniste dans son agression contre le Liban et qui ont été abandonnés juste après le cessez-le-feu, imposé par la communauté internationale. Longtemps, l'entité sioniste leur a fait miroiter la création d'un micro-Etat tampon autonome avec un drapeau et une population chrétienne toute acquise, et soutenu internationalement.

Comment peut-on chercher une assistance ou des soutiens financiers ou économiques auprès d'un «Etat» qui est lui-même assisté par les Etats-Unis, dont l'Administration est l'allié viscéral de Tel Aviv et dont l'aide annuelle dépasse allègrement les quatre milliards de dollars ?

Au Maroc, les médias sont subjugués par les propos de Benny Gantz, le ministre de la Défense israélien, sur les accords militaires de haute importance conclus. On y applaudit le caractère inédit de ce mémorandum, évoquant la possibilité d'assister à «des exercices ou manœuvres militaires entre les armées des deux pays et une coordination sécuritaire», ou encore la livraison d'armement de pointe. A ce propos, des sources médiatiques espagnoles ont révélé la création d'une base militaire maroco-israélienne à Nador.

Un tel accord aurait été signé lors de cette visite de Gantz. Une normalisation qui commence par le domaine militaire, du renseignement et de la coopération sécuritaire, c'est là un indicateur édifiant.

La leçon palestinienne est encore là. Les accords d'Oslo et les différentes résolutions pour le principe de «deux Etats en contrepartie de la paix» ont encore enfoncé les territoires palestiniens dans le sous-développement, dans l'arriération économique et la ghettoïsation.

Même la capitale El-Qods n'est pas épargnée par l'expansionnisme et l'apartheid sioniste. Alors de quelle normalisation parle-t-on aujourd'hui ?

Mohamed K.

Salah Goudjil : «C'est l'Algérie qui est visée»

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a indiqué jeudi que «c'est l'Algérie qui est visée» par la visite du ministre de la Défense de l'entité sioniste au Maroc. «Les ennemis se mobilisent de plus en plus pour porter atteinte à l'Algérie», a souligné M. Goudjil à l'issue de l'adoption de la loi de finances 2022 par le Conseil de la nation, précisant qu'»aujourd'hui, les choses sont claires avec la visite du ministre de la Défense de l'entité sioniste au Maroc, après celle effectuée par le ministre des Affaires étrangères de cette entité dans ce pays voisin. Ce dernier avait menacé l'Algérie à partir du Maroc et il n'y a eu aucune réaction du gouvernement marocain».

«Si cette visite avait été celle du ministre du Tourisme ou de l'Economie de l'entité sioniste, elle aurait pu être interprétée comme entrant dans le cadre des relations déjà en place, bien que dissimulées, entre ce pays (Maroc) et l'entité sioniste, mais dès lors qu'il s'agit de la visite du ministre de la Défense de cette entité au Maroc, c'est l'Algérie qui est visée», a affirmé le président du Conseil de la nation. Et de s'interroger : «où sont les frères, où est le monde arabe et où sont les frères palestiniens ?».

La visite du ministre sioniste de la Défense, Benny Gantz, mercredi au Maroc, a provoqué la colère et l'indignation de plusieurs associations et représentants de la société civile au Maroc, opposés à la normalisation. Le régime du Makhzen et l'Entité sioniste ont conclu, lors de cette visite, un accord-cadre visant à «renforcer la coopération sécuritaire entre les services de renseignement marocains et israéliens», un an à peine après la normalisation de leurs relations qui suscite une large contestation au Royaume.

Sur les réseaux sociaux, les internautes ont réagi avec véhémence à la visite du ministre sioniste, annonçant plusieurs manifestations à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le 29 novembre courant.

Réitérant «la position constante de l'Algérie à l'égard de la question sahraouie», le président de la chambre haute du parlement a déclaré: «notre position reste inchangée concernant le Sahara occidental. Il s'agit de l'autodétermination d'un peuple et l'Algérie a toujours soutenu l'autodétermination des peuples. Le peuple sahraoui doit jouir de son droit à l'autodétermination». «Le peuple sahraoui est libre de choisir son destin. Qu'il choisisse l'indépendance ou l'annexion à un autre pays, il est souverain dans sa décision», a-t-il soutenu. «Nous avons vécu des années de colonisation où était clamée l'Algérie française. Aujourd'hui il est question du Sahara marocain!», a ajouté M. Goudjil.

«Le Sahara occidental n'est pas marocain», en témoignent les organismes internationaux, avec à leur tête l'ONU.

M..Goudjil a salué relations de l'Algérie avec l'extérieur concernant les questions internationales, soulignant que l'Algérie a fait entendre sa voix concernant les questions palestinienne, sahraouie, malienne et libyenne outre les problèmes qui prévalent dans le continent africain.

S. O. B.

TENSIONS SOCIALES AU MAROC

Un syndicat critique le gouvernement

UN SYNDICAT marocain a tenu le gouvernement pour entièrement responsable du «blocage social» que connaît le Maroc depuis plusieurs mois, ont rapporté vendredi des médias. Dans un communiqué relayé, la Confédération démocratique du travail, a tenu le gouvernement marocain pour entièrement responsable de la situation sociale actuelle au Maroc, marquée par une hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité, la déception des Marocains par la loi de finances, en plus de l'absence de dialogue et la prise de décisions unilatérales de la part des autorités et qui portent atteinte au principe de l'égalité des chances et au droit au travail.

Le syndicat a appelé, en outre, à remédier au problème de l'instabilité professionnelle et à la précarité de l'emploi, à supprimer les emplois contractuels et à intégrer dans le système de la fonction publique l'ensemble des travailleurs exerçant sous contrat.

Le Maroc est confronté depuis plusieurs mois à des actions de protestation populaires et estudiantines massives contre notamment l'imposition du vaccin anti-covid et la limitation de l'âge pour prétendre à un emploi dans le secteur de l'éducation.

Le Royaume fait face aussi à la grogne des enseignants contractuels ainsi qu'à la colère de la classe ouvrière, des chômeurs et des habitants des quartiers défavorisés.

Mercredi dernier, le Front social marocain a dénoncé la poursuite des restrictions, la répression, les atteintes aux droits et libertés, appelant à des manifestations à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme en décembre prochain.

Enfin, L'accueil au Maroc du ministre sioniste de la Défense a soulevé également l'ire des populations au Royaume. Des manifestations ont été réprimées par les forces de sécurité à Rabat, et d'autres actions ont été interdites au niveau d'autres régions du pays.

A noter que des actions sont également prévues à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

M. D.

GRANDE MURAILLE VERTE DU SAHARA ET DU SAHEL

L'Algérie participe à la 6e réunion du comité de pilotage à Djibouti

L'ALGÉRIE prend part à la 6ème réunion du comité de pilotage de l'Initiative de la Grande muraille verte du Sahara et du Sahel (GGWSSI) qui se déroule du 23 au 27 novembre courant à Djibouti, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. L'Algérie est représentée à cet évènement par une délégation composée de la directrice de la lutte contre la désertification et du Barrage vert et point focal de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), Saliha Fortas, et la sous-directrice à la Direction générale des forêts (DGF), Saliha Djerorou, en présence du chargé de mission auprès de l'ambassade d'Algérie en Ethiopie, Djamel Saidani, précise la même source. La réunion vise principalement à élargir et faciliter les consultations sur la mise en oeuvre des différents projets, plans annuels et stratégies. Elle permet aussi l'examen de l'état actuel de la mise en œuvre de l'Initiative GGWSSI, ses opportunités, ses défis, ses menaces et ses faiblesses tout en fournissant une orientation générale pour les activités à entreprendre en 2022. Dans ce cadre, un programme «riche» a été décliné par les participants. Il prévoit notamment le lancement au niveau africain de l'initiative nationale sur la restauration du Barrage vert qui a été lancé officiellement au niveau local le 17 juin 2021 à M'sila. Pour rappel, GGWSSI est une initiative africaine lancée en 2007 visant à relever les défis posés par la désertification, la dégradation des sols, la sécheresse, le changement climatique et la perte de biodiversité dans les régions sahelo-sahariennes. **M. B.**

SALON DIGITECH 2021

Ooredoo remporte deux prix

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Ooredoo a remporté deux prix au terme du Salon Digitech 2021 qui s'est tenu du 16 au 18 Octobre au Centre International des Conférences (CIC) à Alger, a annoncé ce jeudi la compagnie dans un communiqué.

«Pleinement engagée dans les événements technologiques majeurs, Ooredoo a marqué sa présence à la soirée de clôture de la 2ème édition du salon DIGITECH, en remportant deux distinctions pour ses offres et services», a indiqué un communiqué.

Lors de cette cérémonie organisée mercredi soir à Alger, Ooredoo a été primée dans les catégories Meilleure Offre Mobile Entreprise de l'année et Meilleure Application Mobile (Expérience Client) de l'année pour sa solution Yooz. Il y a lieu de rappeler que Ooredoo avait pris part à la deuxième édition du Salon du Digital Technologie & IoT (DIGITECH) en tant que Sponsor Officiel de l'événement. «A travers cette double consécration à cet événement technologique majeur, Ooredoo confirme la viabilité de sa stratégie basée notamment sur la digitalisation et son engagement d'offrir le meilleur à ses clients», souligne le texte Le salon Digitech regroupe les opérateurs économiques algériens intéressés par l'écosystème technologique entre les différents intervenants dont les Banques, les assurances, les opérateurs téléphoniques, les opérateurs IoT et autres agences digitales. Le salon est aussi un carrefour de rencontre entre les startups aux idées innovantes et les grandes entreprises.

AÏMENE BENABDERRAHMANE :

«La Loi de finances 2022 consacre la justice sociale»

La Loi de finances pour l'exercice 2022, adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de la nation consacre les principes de la justice sociale, de l'égalité devant la loi et de la justice fiscale, a affirmé avant-hier jeudi le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.



«En votant la Loi de finances 2022, vous avez validé la consécration des principes de la justice sociale, de l'égalité devant la loi, de la justice fiscale et de pérennité du budget de l'Etat», a déclaré M. Benabderrahmane à l'adresse des membres du Conseil au terme de l'adoption qui s'est déroulée en plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la nation.

«Vous avez voté pour la consécration de la politique sociale de l'Etat, à travers l'utilisation optimale des ressources, la rationalisation des ressources budgétaires et l'orientation de la subvention aux catégories nécessiteuses, en éliminant le gaspillage répandu par le passé».

Il a salué «le sens élevé de responsabilité» et «le dialogue constructif» ayant marqué les interventions des sénateurs lors du débat de cette loi qu'il qualifie de «cruciale» pour l'avenir de la Nation.

«Ce nouveau jalon législatif vient s'ajouter aux dispositions visant à asseoir des bases favorisant une croissance économique tenant compte des priorités fixées par le gouvernement», a souligné le Premier ministre.

Cette démarche «intervient conformément au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, les investissements productifs et créateurs de richesses, la maîtrise des importations et la promotion des secteurs favorisant les exportations hors hydrocarbures», a-t-il dit.

La loi de finances 2022 «tient compte du rééquilibrage des comptes publics à moyen terme et de la préservation du budget de l'Etat à travers la diversification des sources de financement des aides de l'Etat et le ciblage des catégories dans le besoin», a-t-il ajouté. L'Etat œuvre, dans le même temps, à faciliter la mise en œuvre des programmes socio-économiques, en mettant davantage l'accent sur la rationalisation des dépenses publiques», a affirmé le Premier ministre.

Selon l'article 187 de la nouvelle loi, adoptée jeudi à l'unanimité par les membres du Conseil de la nation après son adoption la semaine passée par l'Assemblée nationale populaire (APN), «il est mis en place un dispositif national de compensation monétaire au profit des ménages qui y sont éligibles, constitué, notamment, de représentants des départements ministériels concernés, de parlementaires des deux chambres et d'experts économiques concernés ainsi que de représentants d'organisations professionnelles».

Selon le même texte, la révision et l'ajustement des prix des produits subventionnés interviendra après la mise en place, par ledit dispositif, de mécanismes et mesures relatifs à la détermination de la compensation au profit des ménages qui y sont éligibles, à travers un programme de transfert monétaire direct. «Les modalités d'application seront fixées par voie règlementaire notamment, la liste des produits subventionnés concernés par la révision des prix, les catégories de ménages ciblés, les critères d'éligibilité à cette compensation et les modalités de transfert monétaire», est-il noté dans la LF 2022. De ce fait, la politique de subvention sociale doit connaitre à partir de 2022 un passage de la subvention généralisée à celle ciblée, dirigées en faveur des ménages nécessiteux à travers un programme de transfert monétaire direct. Il est à rappeler que l'Algérie avait recouru à l'aide technique de la Banque mondiale (BM) pour définir les meilleurs mécanismes à adopter dans cette réforme «à court terme».

H. B.

Des avantages fiscaux pour les jeunes entrepreneurs

LA LOI de finances 2022 prévoit plusieurs mesures au profit de l'investissement, le but étant d'encourager l'investissement, particulièrement en faveur des jeunes entrepreneurs.

Approuvée avant-hier par le Conseil de la nation, la loi de finances 2022 prévoit des exonérations fiscales à l'endroit des jeunes entrepreneurs inscrits dans les différents dispositifs d'aide à l'emploi, des start-up et des entreprises exportatrices et génératrices de devise.

Les activités exercées par les jeunes promoteurs d'investissements, d'activités ou de projets, éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi régis par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC) ou l'Agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM), seront totalement exonérées de l'impôt sur le revenu global (IRG), de l'impôt sur le bénéfice des entreprises (IBS) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties, et ce pour une période de trois ans.

La période de l'exonération peut être revue à la hausse, soit à six années, lorsque ces activités sont implantées dans une zone à promouvoir.

La période de l'exonération est donc portée à six années, selon la LF 2022, qui stipule que cette période est prorogée de deux années lorsque les promoteurs d'investissements s'engagent à recruter au moins trois employés à durée indéterminée.

Cette période d'exemption peut être aussi portée à dix années lorsque les activités exercées sont implantées dans une zone du Sud bénéficiant de l'aide du Fonds de gestion des opérations d'investissement public inscrites au titre du budget d'équipement de l'Etat et de développement des régions du Sud et des Hauts Plateaux. Les entreprises disposant du label «start-up» sont, quant à elles, déchargées de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), de l'IRG ou de l'IBS ainsi que de l'impôt forfaitaire unique (IFU), et ce pour une durée de quatre ans.

Toujours pour encourager les exportations hors-hydrocarbures, les revenus issus des opérations d'exportation de biens et de services sont exonérés de façon permanente de l'IRG et de l'IBS. D'autres avantages fiscaux sont également accordés aux entreprises de production.

Il est par ailleurs indiqué dans la loi de finances 2022 que les revenus issus de l'exercice d'une activité d'artisanat traditionnelle et de l'activité d'artisanat d'art sont exemptés de l'IRG pour une période de dix ans.

Les entreprises touristiques créées par des promoteurs nationaux ou étrangers bénéficient ainsi d'une exonération totale de l'IBS pendant dix ans.

Les agences de tourisme et de voyage ainsi que les établissements hôteliers vont, pour leur part, bénéficier d'une exonération de l'IBS pendant une période de trois années. Les prestations liées aux activités touristiques, hôtelières, thermales, de restauration touristique classée, de voyage et de location de véhicules de transport touristique sont soumises au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à titre transitoire, et ce jusqu'au 31 décembre 2024, selon la LF.

Pour rappel, le texte de loi de finances pour l'exercice 2022 a été voté à l'unanimité par le Conseil de la nation après avoir reçu l'approbation de la Chambre basse du Parlement.

Lilia Aït Akli

EDUCATION NATIONALE

Vers une nouvelle réforme de l'enseignement primaire

Un projet de réforme de l'enseignement primaire sera soumis prochainement au ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, par des inspecteurs de l'enseignement primaire. Ces derniers suggèrent le retour à l'ancien système de six années d'enseignement à l'école primaire.



Les inspecteurs de l'enseignement primaire spécialisés en «organisation pédagogique» ont ouvert les discussions sur le dossier de la réforme du système éducatif, notamment après que le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, eut annoncé la suppression définitive de l'examen de la cinquième, en le remplaçant par l'évaluation continue.

Ces inspecteurs ont ainsi proposé l'inclusion de réformes pédagogiques profondes dans le cycle primaire, dans un projet de travail qui sera présenté, dans un proche avenir, aux responsables du ministère de tutelle. Ce projet de réforme et de restructuration de l'enseignement primaire comprend un certain nombre de propositions pratiques et scientifiques, qui contribueraient à améliorer la qualité de l'enseignement et à relever le niveau des élèves, notamment le retour à l'ancien système de six ans au cycle primaire au lieu de cinq ans ainsi que l'annulation de l'enseignement préparatoire.

Il faut dire que le retour à l'ancien système a longtemps été revendiqué par les syndicats du secteur et les associations des parents d'élèves. Selon eux, il a été constaté que 40% des élèves de 5e année primaire qui passent au collège ont tendance à échouer en première année.

En remplaçant le système d'enseignement primaire actuel par l'ancien, l'élève pourra obtenir tous les enseignements de base et ceux secondaires dans toutes les matières, et ce de manière régulière, en l'espace de six ans au lieu de cinq actuellement.

Il a été proposé, dans un premier temps, d'intégrer la langue anglaise dans le programme de la 3e année primaire, et ce à raison d'une heure par semaine.

Aussi, il est proposé de former les enseignants de français par les inspecteurs d'anglais du moyen en vue de les initier, en profitant des vacances d'hiver et de printemps, dans la mesure où, à l'heure actuelle, la programmation d'un nouveau concours d'emploi externe est écarté à cause de la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les inspecteurs de pédagogie de l'enseignement primaire recommandent de se contenter des cours de lecture, d'écriture e de mathématiques pour la première phase de l'enseignement primaire, soit la 1e année, 2e et 3e années. Le reste des matières, à savoir l'histoire-géo, l'éducation civique, elles seront incluses à partir de la quatrième année, et ce pour permettre aux élèves d'obtenir davantage d'enseignements de base à même d'affronter le cycle moyen.

Lynda Louifi

Belabed : «L'Algérie enregistre une progression positive»

LE MINISTRE de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé, jeudi, que l'Algérie a enregistré une «progression positive» des indicateurs clés sur l'éducation pour l'année scolaire 2021-2022.

Intervenant par visioconférence à la 12e Conférence des ministres arabes de l'éducation organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), le ministre a précisé que «l'Algérie enregistre une progression positive des indicateurs clés sur l'éducation, sachant que le nombre des élèves scolarisés pour les 3 cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) s'élève à près de 11 millions d'élèves encadrés par quelque 850.000 encadreurs entre personnels pédagogiques et administratifs répartis sur plus de 28.000 établissements éducatifs». Le taux des élèves ayant rejoint les bancs de l'école cette année est de 98,86%. 97% sont dans le cycle de l'enseignement obligatoire (entre 6 et 16 ans), a souligné le ministre.

Evoquant la stratégie de lutte contre la COVID-19 en milieu scolaire, M. Belabed a rappelé le protocole sanitaire adopté et les mesures pédagogiques entreprises à l'image de la réduction «remarquable» du nombre des élèves au sein du groupe pédagogique, le système d'enseignement par groupes, le téléenseignement, la suppression de l'examen de fin du cycle primaire, l'ajournement des examens du BEM et du baccalauréat à septembre 2020 et la vaccination des fonctionnaires du secteur.

Le ministre a relevé «l'élaboration d'un plan national multidimensionnel à propos du redoublement et du décrochage scolaire avec l'appui technique du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie». Il s'agit également, poursuit le ministre, «de la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques».

Pour les cours de rattrapage scolaire, le ministre a fait savoir que ce type d'enseignement avait «plusieurs formes en Algérie», en fonction de la catégorie d'âge des élèves.

Il s'agit de l'»enseignement adapté» ciblant les élèves scolarisés en deuxième année primaire qui souffrent d'un retard ou de difficultés d'apprentissage mais aussi du traitement pédagogique consistant en une batterie de mesures pédagogiques élaborées par l'enseignant pour remédier aux difficultés scolaires des élèves».

Il a également évoqué les examens de rattrapage organisés à la fin des 2e, 3e et 4e années primaires et en 1ère et 2ème années moyennes pour les élèves n'ayant pas obtenu une moyenne de passage à une classe supérieure mais aussi pour l'alphabétisation et l'enseignement pour adultes, pris en charge par l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) en plus de la formation à distance assurée par l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD).

S'agissant de l'organisation en Palestine de cette session, le ministre a rappelé «le soutien indéfectible de l'Algérie à l'Etat de Palestine», mettant en avant la position du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui avait affirmé que la «cause palestinienne demeure sacrée», étant «une question primordiale et centrale». Il s'est également dit fier de l'Organisation par la Palestine de la réunion des ministres arabes de l'Education en assurant la présidence de cette 12e session.

Pour sa part, le Chef du gouvernement palestinien, Mohamed Shtayyeh, a indiqué dans son allocution d'ouverture que l'enseignement en Palestine se voulait avant tout une stratégie devant assurer l'existence et la résistance sur cette terre, ajoutant que l'enfant palestinien a besoin du soutien arabe. Il a appelé à la production d'une connaissance dans le cadre de l'action arabe commune.

H. B.



GHARDAÏA

Un terroriste activant dans la région du Sahel arrêté

UN TERRORISTE qui activait au sein d'une organisation terroriste au Sahel, le dénommé «Cherki Billal», a été arrêté mercredi à Ghardaïa, a annoncé jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, les services de sécurité relevant de l'Armée nationale populaire ont capturé, hier 24 novembre 2021 à Ghardaïa en 4e Région militaire, un (01) terroriste, qui activait au sein d'une organisation terroriste au Sahel», a-t-il indiqué dans un communiqué.

«Il s'agit du dénommé +Cherki Billal+ qui utilise les pseudos +Houdhaïfa+ et +Abou El-Bassir +, qui avait rallié les groupes terroristes en 2016», a précisé le MDN, soulignant que «les investigations approfondies ont permis l'arrestation de(03) autres individus».

Selon la même source, «cette opération réitère, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par l'Armée nationale populaire et ses services de sécurité et les efforts consentis par nos Forces armées sur le terrain afin de venir à bout du fléau du terrorisme dans notre pays, et asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national».

S. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION DANS LES ZONES URBAINES

11 morts et 368 blessés en une semaine

ONZE PERSONNES ont trouvé la mort et 368 autres ont été blessées dans 315 accidents de la circulation, enregistrés du 16 au 22 novembre dans les zones urbaines, a indiqué, jeudi, un bilan de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Comparativement aux statistiques de la semaine passée, le bilan des accidents de la circulation fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+63), des blessés (+72) et du nombre de décès (+06), a indiqué le communiqué. Les mêmes données indiquent que le facteur humain était la principale cause dans plus de 95% de ces accidents induits notamment, par le non-respect du Code de la route, le non-respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue, le manque de vigilance au volant et d'autres facteurs liés à l'entretien du véhicule», précise la même source.

La DGSN a réitéré son appel aux usagers de la route au respect du Code de la route et à la vigilance et la prudence lors de la conduite. Elle rappelle également ses numéros verts 15-48 et de secours (17) mis à la disposition des citoyens 24h/24h, a conclu le communiqué.

S . N.

MANCHESTER UNITED

Ralf Rangnick d'accord pour prendre le poste d'intérimaire

Manchester United a donc jeté son dévolu sur Ralf Rangnick. Le responsable des sports et du développement au Lokomotiv Moscou a trouvé un accord avec les Red Devils pour un contrat jusqu'en juin prochain avec possibilité d'obtenir un rôle de consultant par la suite. A présent, United doit s'entendre avec la formation russe pour libérer le principal protagoniste.

Selon les informations de Sky Sports, la direction mancunienne espère officialiser la nomination de Rangnick dans les prochaines 24 ou 48 heures. Les tractations entre les deux clubs se dérouleraient de manière positive, et un dénouement heureux serait proche. En attendant, Michael Carrick devrait encore s'installer sur le banc mancunien dimanche face à Chelsea.

Engagé depuis l'été dernier dans un rôle de responsable des sports et du développement au sein du Lokomotiv Moscou, le technicien allemand Ralf Rangnick fait parler son expertise en Russie. Initiateur du Gegenpressing et homme fort du projet Red Bull (Salzbourg et Leipzig) pendant des années, il a lancé une nouvelle aventure. Pourtant celle-ci pourrait vite prendre fin.

En effet, Manchester United s'est séparé de son coach Ole Gunnar Solskjaer et cherche actuellement un intérimaire jusqu'à la fin de la saison. Séduit par le profil de Ralf Rangnick, le club anglais a coché son nom. Et alors que Lucien Favre mais aussi Rudi Garcia sont à l'affût, l'ancien coach d'Hoffenheim et de Schalke 04 pourrait décrocher le gros lot.

C'est en tout cas ce qu'annonce le sérieux média anglais The Athletic. Proposant ainsi au technicien allemand de prendre en main Manchester United jusqu'à la fin de la saison, les Red Devils l'ont convaincu. Néanmoins, Ralf Rangnick ne veut pas partir comme un malpropre et a demandé au Lokomotiv Moscou son actuel employeur de le libérer.

Si la décision des Cheminots n'est pas encore connue, Manchester United est confiant dans ce dossier et se satisfait de l'accord de six mois trouvé avec Ralf Rangnick. Quoi qu'il en soit, une arrivée de Ralf Rangnick n'est pas attendue pour ce week-end et le choc de dimanche contre Chelsea puisque le délai sera trop court pour qu'il décroche un contrat de travail. En cas d'accord entre le Lokomotiv Moscou et Ralf Rangnick pour une résiliation de contrat, on pourrait s'attendre à une première le jeudi 2 décembre contre Arsenal.



PSG

Leonardo sort du silence face à la rumeur Zinedine Zidane

FACE aux récentes rumeurs annonçant Zinedine Zidane comme un possible successeur de Mauricio Pochettino, Leonardo est sorti du silence.

Comme toujours, l'actualité du PSG est chargée en ce moment. Après la défaite face à Manchester City en milieu de semaine en Ligue des Champions, on mesure l'écart qu'il reste à l'actuel leader de la Ligue 1 contre les ogres européens. Les Parisiens ont été balayés dans le jeu, malgré un résultat pas si lourd que cela au final (défaite 2-1). Après presqu'un an à la tête du club, Mauricio Pochettino connaît les pires difficultés pour donner une identité de jeu à son équipe. Cette contre-performance se télescope avec une autre information : l'avenir du technicien argentin. Ce dernier est dans le viseur de Manchester United pour prendre la suite d'Ole Gunnar Solskjaer, démis de ses fonctions le week-end dernier après une défaite contre Watford (4-1). Problème, même si, comme nous vous en informions, des contacts ont été noués entre les Red Devils et l'entourage de Pochettino, l'ex-coach de Tottenham est sous contrat jusqu'en 2023 et ne semble pas prêt à quitter le navire en route. Ralf Rangnick devrait même prendre la tête de MU comme entraîneur intérimaire.

Si un départ en cours de saison ne semble pas d'actualité, les prochains résultats et le jeu développé par le PSG seront les seuls facteurs de décision. La direction a d'ailleurs préparé ses arrières en prenant la température du côté de Zinedine Zidane. Malgré les origines marseillaises de l'ancien entraîneur à succès du Real Madrid, l'idée d'associer un technicien français dotée d'une aura internationale au club de la capitale séduit. Seulement, ZZ préfère temporiser et ne semble pas complètement prêt à travailler avec Leonardo notamment.

D'ailleurs, le directeur sportif du PSG est sorti du silence ce vendredi face aux rumeurs persistantes de ces derniers jours. «On n'a pas envie que Pochettino parte. Il n'a jamais demandé à partir et aucun club ne nous a contacté par rapport à lui. On a beaucoup de respect pour Zinedine Zidane, ce qu'il a fait comme joueur et entraîneur, mais je peux vous affirmer très clairement qu'il n'y a aucun contact et qu'aucune rencontre avec lui n'a eu lieu», a affirmé le Brésilien à l'AFP. Un démenti officiel qui met fin pour le moment aux rumeurs...

TOTTENHAM

La première soirée compliquée d'Antonio Conte

APRÈS TROIS matches sans défaite toutes compétitions confondues, Antonio Conte a connu son premier couac jeudi soir. Un revers inattendu pour le coach italien qui a vécu une soirée galère.

Son arrivée était très attendue. Après le départ de Nuno Espirito Santo en cours de saison, Tottenham avait décidé de miser sur Antonio Conte le 2 novembre dernier pour tenter de redonner vie à des Spurs en difficulté depuis le lancement de la saison 2021-2022. Et dans un premier temps, le technicien italien a réalisé de belles choses. Face au Vitesse Arnhem en Ligue Europa Conférence, ses hommes lui ont offert une victoire (3-2) pour son premier match sur le banc deux jours après sa nomination. Derrière, en Premier League, Harry Kane et ses partenaires ont fait match nul contre Everton (0-0) avant de disposer de Leeds United (2-1). Mais la série a déjà pris fin jeudi soir. Dans un match très important dans l'optique de la première place du groupe G en C4, Tottenham s'est cassé les dents sur la formation slovène du NŠ Mura, 5e de son championnat. Alors que Kane avait égalisé en seconde période, le club londonien - à dix après l'expulsion de Ryan Sessegnon - a craqué dans le temps additionnel sur un but de Marosa (90e+4). Résultat, les Spurs sont rentrés en Angleterre avec une défaite 2-1 dans leurs valises et surtout une bien mauvaise nouvelle. Car avec ce résultat, l'équipe d'Antonio Conte finira au mieux deuxième derrière le Stade Rennais, et devra donc passer par les seizièmes de finale... Un premier couac pour l'ancien coach de l'Inter, qui a admis après ce revers qu'il y avait encore beaucoup de travail.

«Je dois être honnête et vous dire qu'après trois semaines et demie, je commence à comprendre la situation. Je peux vous dire qu'elle n'est pas simple, car en ce moment, le niveau de Tottenham n'est certainement pas très élevé. Il y a un écart important avec les meilleures équipes en Angleterre. Je suis ici pour travailler, ici pour améliorer la situation. Nous devons faire preuve de patience, je suis ici parce que je sais qu'il y a des problèmes à résoudre», a déclaré le coach de 52 ans avant de poursuivre après la débâcle des siens, sur la pelouse d'un club crée en 2012 et qui n'avait jamais remporté la moindre rencontre européenne avant d'accueillir les Spurs.

«Je suis heureux d'être ici, mais en même temps, je dois être honnête et vous dire que nous devons beaucoup travailler pour améliorer la qualité de l'équipe. La seule magie que je puisse faire est de travailler, apporter mes méthodes, mes idées du football. Mais tout le monde doit comprendre que nous avons besoin de temps. Je ne suis pas un magicien, j'ai trouvé des joueurs qui veulent travailler et qui ont un grand sens du devoir, mais parfois cela ne suffit pas.» Pour les coups de baguette magique, il faudra donc patienter. En attendant, Tottenham et Antonio Conte devront déjà rebondir dimanche en Premier League contre Burnley.

NBA

UN GRAND LEBRON JAMES ET DES PHOENIX SUNS INVINCIBLES

De retour de suspension, LeBron James a claqué son meilleur match de la saison mercredi soir à Indianapolis pour mener les Los Angeles Lakers à la victoire contre les Pacers (116-124), en marquant 39 points pour un succès en prolongation. Les Golden State Warriors ont renforcé leur première place en battant les Philadelphia Sixers (116-96).



De 19 points de retard à une victoire de 20 points. Les Warriors sont décidément capables de tout. Malmenés par les Sixers en début de match, ils se sont repris dans le troisième quart-temps – leur marque de fabrique – pour finalement l'emporter assez facilement (116-96). Un succès de plus pour Stephen Curry et ses coéquipiers, intenables dans le quatrième quart-temps. Le meneur star a été bon, avec 25 points inscrits, mais surtout altruiste : 10 passes décisives. C'est en faisant tourner la balle que les Californiens ont pris le dessus sur une équipe des Sixers courageuse mais toujours privée de Joel Embiid.

Juan Toscano-Anderson a été excellent en sortie de banc (13 points à 6 sur 6, 6 rebonds et 6 passes), Otto Porter aussi (12 points). C'est toute la force des Warriors : le danger peut venir de partout. «Strengh in Numbers» («la force du nombre» en VF). Un slogan culte lors des plus grands moments de l'Histoire récente de la franchise. Une formule toujours vraie qui revient à la mode maintenant que Golden State caracole en tête de la ligue avec 16 victoires en 18 matches.

LeBron James est de retour et ça change beaucoup de choses pour les Lakers. Suspendu lors de la défaite de Los Angeles au Madison Square Garden de New York, le King s'est vengé à Indiana. Avec une performance de patron pour mener les siens à la victoire après prolongation (124-116). 39 points, son meilleur match de la saison au scoring. Avec des paniers importants à la pelle. Déjà, sans lui, les Angelenos se seraient peut-être inclinés dans le temps réglementaire. James a inscrit 7 points de suite pour donner 6 longueurs d'avance à un peu plus d'une minute de la fin du quatrième quart-temps (110-104). Mais comme souvent, les Lakers n'ont pas su tenir cet avantage. Et le quadruple MVP a même manqué le tir de la gagne.

Mais il a juste fait durer le plaisir. Et en prolongation, LeBron James a vraiment assommé les Pacers. Un premier trois-points pour mettre son équipe au contrôle (117-114). Un autre dans la foulée pour achever ses adversaires. Avec même la petite célébration qui va avec.

LA SÉRIE : 14 DE SUITE POUR PHOENIX

Ce n'est pas passé loin. La série victorieuse de Phoenix a bien failli s'arrêter à Cleveland mercredi soir. Mais Devin Booker et Chris Paul ont pris les commandes dans les derniers instants pour mener les Suns à une 14ème victoire de suite en venant finalement à bout des Cavaliers (120-115). «On sait que l'on peut gagner sans la manière.

On préférerait gagner de 30 à chaque fois. Mais les Cavaliers ont vraiment une bonne équipe et on trouve juste d'autres façons de gagner», confie le coach, Monty Williams. Les derniers finalistes ont effectivement décroché tout type de victoires différentes depuis un mois. Pour arriver à cette série de 14 d'affilée.

Mais, souvent, ça revient aux talents de CP3 et Booker. Le premier a compilé 17 points et 12 passes en inscrivant 4 lancers-francs dans les 8 dernières secondes. Le second a marqué 35 points. Et les Suns ont fini par s'arracher sur la fin pour assurer un nouveau succès, en profitant notamment de 3 lancers ratés par Ricky Rubio dans les moments décisifs. C'est justement contre Cleveland que Phoenix a lancé sa série le 30 octobre dernier. Quasiment un mois plus tard, la voici toujours invaincue avec un bilan de 15-3.

Ça va mieux à Minnesota. La jeune équipe fonctionne par séries et elle est sur la pente ascendante après avoir traversé des moments difficiles. Les Wolves ont tout de même enchaîné une cinquième victoire de suite en prenant le dessus sur le Heat (113-101), deuxième à l'Est ! Un succès à mettre à l'actif d'Anthony Edwards. Le premier choix de la draft 2020 a été excellent et décisif malgré la présence de Jimmy Butler face à lui. Il a terminé avec 33 points et 14 rebonds tout en sonnant la révolte de sa meute.

Et il n'est pas passé loin de claquer l'un des dunks de l'année.

Les Wolves sont revenus des vestiaires avec 8 points de retard (54-62) mais ils ont enchaîné les paniers lointains pour recoller au score puis repasser devant. Malik Beasley a ajouté 29 points pour Minnesota, qui revient dans la course au top-8 à l'Ouest (huitième avec 9 victoires et 9 défaites).

LA SURPRISE : LES ROCKETS ONT CHOQUÉ LES BULLS !

Enfin ! Les Rockets ont enfin gagné un match après 15 défaites de rang ! Et pour marquer le coup, ils ont battu les Bulls, l'une des meilleures équipes de la Conférence Est ! Une victoire 118 à 113. La deuxième de la saison. Avec 8 joueurs à 10 points ou plus – dont 18 pour Danuel House ou encore 16 pour Christian Wood – pour prendre le dessus collectivement sur l'armada de Chicago. Les Rockets sont toujours derniers en NBA mais ils vont pouvoir construire autour de ce joli succès pour le moins inattendu.

«Iverson était l'un de mes joueurs fétiches. Un de ceux que je voulais copier à chaque fois que je jouais dehors. Le dépasser, c'est incroyable. Je dois continuer maintenant», confie KD, auteur de 21 points lors de la victoire des Nets contre les Celtics (123-104).

Rudy Gobert pourrait au moins être cité dans le quatre ou cinq mentions en dehors du top-5 des favoris pour le MVP après plus d'un mois de compétition. Parce que oui, il est vraiment dominant et son Jazz enchaîne les succès. Déjà 12 en 18 matches. Dont le dernier en date contre le Thunder la nuit dernière (110-104). Avec 15 points (5 sur 7 aux tirs), 17 rebonds et 5 blocks pour le pivot français. En face, Theo Maledon a rejoué avec Oklahoma City pour la première fois depuis deux semaines. Il a marqué 6 points en 13 minutes.

LES RÉSULTATS DE LA NUIT EN NBA

Cavaliers - Suns : 115-120
Pacers - Lakers : 116-124
Magic - Hornets : 99-106
Celtics - Nets : 104-123
Rockets - Bulls : 118-113
Grizzlies - Raptors : 113-126
Bucks - Pistons : 114-93
Timberwolves - Heat : 113-101
Pelicans - Wizards : 127-102
Thunder - Jazz : 104-110
Spurs - Hawks : 106-124
Kings - Trail Blazers :125-121
Warriors - Sixers : 116-96

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:40 | 12:17 | 14:55 | 17:13 | 18:42 | 05:44 | 12:21 | 15:00 | 17:19 | 18:48 | 05:58 | 12:35 | 15:16 | 17:34 | 19:02 | 05:45 | 12:26 | 15:16 | 17:35 | 18:58 | 06:05 | 12:42 | 15:22 | 17:41 | 19:09 | 06:10 | 12:47 | 15:27 | 17:46 | 19:14 | 06:13 | 12:50 | 15:31 | 17:50 | 19:17 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7152 – SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	10°
Oran	15°	9°
Constantine	15°	4°
Ouargla	19°	8°

IL S'APPRÊTAIT À FUIR LE PAYS CLANDESTINEMENT

LE CHARGÉ DE LA COMMUNICATION DU MAK ARRÊTÉ À ORAN

Le chargé de la communication du mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) classé organisation terroriste par les autorités, a été arrêté à Oran par les services de sécurité alors qu'il s'apprêtait à fuir le pays, ont indiqué jeudi, des sources sécuritaires.

Chargé de la propagande et de la subversion sur les réseaux au profit du MAK, Malla Jugurtha dit «Youba», s'est illustré par la propagation de publications et de tracts diffusés sur les réseaux sociaux et parmi les militants du mouvement séparatiste dirigé par Ferhat M'henni en exil en France, selon les mêmes sources.

Originaire de la Daïra d'Azzazga (Tizi Ouzou), le mis en cause a été interpellé à Ain Turk (littoral d'Oran) alors qu'il projetait de quitter clandestinement le territoire national à destination des côtes éspagnoles, ont précisé les mêmes sources. Le 13 octobre dernier les services de la sûreté nationale ont déjoué des projets subversifs échafaudés par un groupe de 17 membres appartenant au MAK activant dans les wilayas de Tizi Ouzou, de Béjaïa et de Bouira.

Les personnes interpellées projetaient de mener des «actions



armées visant à porter atteinte à la sécurité du pays avec la complicité de parties internes prônant le séparatisme», selon la DGSN.

Les suspects ont avoué avoir été «en contact permanent via internet avec des parties étrangères opérant sous le couvert d'associations et d'organisations de la société civile et basées dans l'entité sioniste (Israël) et dans un pays d'Afrique du Nord», avait indiqué la même source.

Le pays d'Afrique du Nord pointé du doigt n'a pas été nommé, mais l'Algérie avait rompu en août ses relations avec le Maroc voisin qui a apporté officiellement son soutien au MAK. La DGSN annonce avoir obtenu des preuves numériques et précise que les aveux des mis en cause lors de l'enquête préliminaire «ont démontré que les membres de ce groupe terroriste étaient en contact permanent avec des parties étrangères via l'espace cybernétique». Des aveux ont été diffusés par l'ENTV à la suite du journal du 20h00, mercredi.

«Le groupe activait sous couvert d'associations et d'organisations de la société civile implantées au sein de l'entité sioniste et dans un Etat nord africain», est-il indiqué dans le communiqué de la DGSN.

En septembre dernier, la DGSN avait annoncé l'arrestation de 27 individus à Kherrata (Bejaïa) et à Beni Ouartilane (Sétif), accusés d'appartenance à l'organisation terroriste «MAK» .

Deux jours auparavant, la gendarmerie nationale avait annoncé avoir arrêté 30 suspects, dont sept membres du mouvement terroriste «MAK» qui ont été transférés au pôle pénal de Sidi M'hamed. Six autres personnes affiliées au MAK ont été arrêtées le 12 septembre dernier à Bejaîa et Tizi-Ouzou.

L'Algérie, qui a émis un mandat d'arrêt international contre le chef du MAK Ferhat Mehenni, a accusé ce mouvement d'avoir des liens avec le Maroc. Le MAK et le Maroc ont été directement accusés d'avoir provoqué des incendies de forêts en Kabylie et dans d'autres wilayas durant le mois d'août 2021, considéré comme un acte de sabotage.

Lors de la réunion extraordinaire, le 18 août dernier, du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'évaluation de la situation générale dans le pays, le MAK et son corollaire Rachad, ont été accusés d'implication dans l'assassinat de l'artiste Djamel Bensmail, le 11 août dernier à Larbâa Nath Iraten dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

S. O. Brahim

La chronique de Qahwet Lâarich

Par Nadji Azzouz

Ait Zai à disparu, Ezzahi est immortel !



ILS FURENT, fin novembre 2016, des milliers à accompagner à son ultime demeure le dernier cheikh du chaabi, le barde du «khéloui» jailli des entrailles de la Casbah, et auquel Amar Ezzahi a donné une saveur de nirvana !

La foule, immense, compacte, révérencieuse, digne et ordonnée, de tous les âges, mais avec beaucoup de jeunes, s'ébrouait dans un silence de recueillement religieux. Une telle multitude vous fait penser que la mort peut être belle quand une affluence aussi nombreuse et aussi respectueuse rend le ciel diaphane et si légère une atmosphère funèbre par définition. La terre qui a enseveli Amar Ezzahi au cimetière lumineux d'El Kettar, à un simple jet de pierre de deux icônes artistiques algéroises, Hadj Mhamed El Anka et Rachid Ksentini, devait lui être si douce en ce serein jeudi.

Pour dire adieu à «chikh léchyakh», ce cortège était absolument digne de celui qu'il venait saluer pour une dernière fois. Et il venait dire adieu à un homme du chaabi, de surcroit un homme du peuple. Ah le chaabi, adjectif arabe dont le sens renvoie justement au peuple et à la popularité !

Et cette population, qui défila de la Mosquée El Berrani de Bab Ejdid jusqu'au vieux cimetière d'El Kettar, fut en elle-même un sondage grandeur nature qui en disait long sur la côte d'amour de l'homme de la musique qui parlait aux âmes algéroises. Car "quand la musique nous touche jusqu'aux larmes, larmes sans cause apparente, nous ne pleurons pas par excès de ravissement", comme le suppose Gravina, mais "par excès de douleur impatiente et impétueuse, de ce que nous ne pouvons encore, simples mortels, éprouver la plénitude de ces extases surhumaines que la musique nous fait entrevoir dans un aperçu indéfini et précurseur», disait Edgar Allan Poe. Le poète américain a peut-être défini le «khéloui» sans le savoir ! A savoir, éprouver la plénitude de l'extase qui est dans le chant, la musique et la voix de Amar Ezzahi, un bonheur mystique !

Justement, la mort d'Amar Aït Zaï d'Ighil Bwamas au cœur du Djurdjura, n'est pas un simple anéantissement biologique. Elle est même le début d'un nouveau rapport avec l'infini esthétique et l'éternel artistique. Une promesse de «khéloui» renouvelée à travers l'écoute du formidable répertoire du Cheikh patiemment compilé sur YouTube par des mélomanes algériens qui ont ainsi accompli une gigantesque œuvre d'entomologistes du chaabi.

Devant tant d'amour algérien, comment ne pas penser d'autre part à Fernando Pessoa pour qui «la mort apparaît alors comme un départ, le cadavre faisant l'impression d'un costume qu'on a laissé derrière soi : Quelqu'un est parti, sans éprouver le besoin d'emporter son seul et unique vêtement». Ça tombe bien car c'est le cas d'Amar Ezzahi qui a laissé son corps sous la terre d'El Kettar, mais qui a légué à des millions de ses compatriotes des dizaines de chansons du chaabi. Celui de la pureté du melhoun des grands bardes marocains et algériens des quatre derniers siècles, de même que celui qui a été allégrement revisité par Mahboub Bati de Médéa et Khouya El Baz, Mohamed El Badji d'El Madania.

Mais de quoi alors Ammar Ezzahi est-il le nom d'artiste ? Son legs artistique est manifestement le produit de son immense talent, de son génie de l'improvisation, de sa grande aptitude à adapter et réadapter, mais aussi de l'émulation et des belles rencontres qui font sortir le diamant de sa gangue. Il en est ainsi, après 1962 de Boudjemaa El Ankis, sa première muse qui transforma son nom d'Aït Zaï en Ezzahi, c'est-à-dire en homme habité perpétuellement par une joie intérieure !

De même, le rendez-vous heureux avec le hawzi de Tlemcen et le contact, dès 1962, avec cheikh Lahlou mais aussi avec Cheikh Kebaïli connu sous le nom de Mohamed Brahimi de Dellys, qui l'initièrent tous aux rythmes de l'andalou et du chaabi. Par la suite, ce fut cheikh Kaddour Bachtobji, musicien émérite cherchellois qui l'accompagnera deux décennies durant, et qui fut à l'origine de son vrai départ dans la chanson, à partir de 1964.

Vint après le tour de Mahboub Bati qui le mit vraiment sur orbite en le faisant découvrir à la capitale et au pays, donnant alors corps à l'immense talent d'un Ezzahi autodidacte mais pierre précieuse à polir !

L'instant «T» de la consécration fut enregistré avec l'iconoclaste mais si délicieuse «Djhélt koull saheb» et «Ya él aadra» reprises plus tard par Lilli Bonniche et Enrico Macias.

Le «khéloui» est né ce jour-là, avec une voix qui sort des abysses de l'âme du chanteur, avec ce timbre et cette tessiture qui sont un extraordinaire vecteur de l'émotion orgastique.

Une étoile scintillante pour l'éternité artistique est née à ce moment-là dans la constellation du chaabi. Hadj Mhamed El Anka n'était plus seul. Et ce sera ainsi un répertoire à deux registres : celui du chaabi allègre et émouvant, magnifié par Mahboub Bati et El Badji, et celui de la rigueur métrique, de la mystique soufie et du bonheur onirique propres au melhoun des grands aèdes marocains et algériens. Tels El Maghraoui, El Alami, Benslimane, Ennedjar, Mtired, El Baqali, Oueld Erzine, El Masmoudi, Lakehal Benkhlouf, El Mendassi, Bentriki, Bettobji, Benbrahim, Bna Mssayeb, Bensahla et bien d'autres.

Et de quoi, enfin, l'homme Amar Ezzahi est-il par ailleurs le patronyme ? Pudique et mutique, Aït Zaï avait cette humilité propre aux anachorètes qui conçoivent la vie comme une ascèse, un détachement absolu des choses matérielles de la vie.

Les plaisirs de la vie, autres que ceux que lui procuraient la musique et la chanson, conçus comme un bonheur permanent à dispenser gracieusement aux Algériens de tout le pays, ses compatriotes qu'il aimait par-dessus tout, Ezzahi en avait conçu indifférence personnelle et mépris philosophique. Au point de refuser de toucher le moindre centime en termes de droits d'auteur. Et de surtout faire don à ceux qui en avaient le plus besoin, de tout ce qu'il a pu gagner financièrement, en jouant de la voix et en grattant sur sa guitare ou son mandole. «Soltane lehwa», le souverain des airs musicaux, est parti après avoir longtemps divorcé d'avec la vie des réjouissances matérielles.

Désargenté mais si riche d'airs, de mesures, de rythmes, de percussions, de modulations vocales, de préludes divins, de couplets magiques, de refrains envoûtants, de changements et de ruptures renversants, parfois de solos et d'outros qui sont autant de conclusions grisantes.

Cette touche «zahienne» qui lui vaudra de se faire désigner comme «Soltane lehwa» ou encore «rabb el khéloui», le divin du tarab, cette félicité qu'il nous a déjà dispensée 53 ans durant.

Un ravissement qu'il donnera aux Algériens pour l'éternité. Grâce à son patrimoine désormais accessible par simple clic de souris d'ordinateur. Ce bonheur «khéloui», la Sécurité sociale devrait le rembourser à 100 % !